

Retour sur le referendum du 29 mai 2005

Il faisait beau, même chaud, en ce dimanche printanier du 29 mai 2005, et les partisans du NON au referendum qui avait lieu ce jour-là, après avoir voté, s'étaient réunis place de la République à Paris pour fêter leur victoire attendue ... Et le soir même, elle était là ! Le NON l'emportait de 2 641 238 (deux millions six-cent-quarante-et-un mille deux-cent-trente-huit) voix de plus que le OUI. Soit **54,68 % de votants pour le NON** : une victoire nette et sans bavure.

Pourtant, les hommes politiques français faisaient grise mine, de la gauche à la droite « normales » et aptes à exercer le pouvoir. Dans les autres états de l'UE, le texte a été adopté par la voie parlementaire, même quand le referendum avait été prévu mais n'a pas eu lieu ; **seuls les Pays-Bas l'ont aussi rejeté par referendum** ...

Mais pourquoi ce referendum ?

Pour valider la Constitution de l'Union européenne adoptée par les chefs d'État par le traité de Rome de ... 2004 ... Rédigée par les adeptes d'une Union européenne capitaliste, cette *Constitution* est l'essence même du libéralisme économique avec sa clause concernant « **la concurrence libre et non faussée** » ... Donc, rejeté par deux Etats de l'UE, le projet n'est pas adopté ... Mais ...

Les Etats de l'UE, signataires de nouveau Traité de Rome, ne se résignent pas à l'échec de la *Constitution* européenne. Par une réécriture délitant le texte en amendements, mais **sans changer son fondement capitaliste**, ils rédigent un *Traité de Lisbonne* qui, à la suite d'une réforme constitutionnelle effectuée au Congrès de Versailles le 4 février 2008, a permis au Président SARKOZY de le faire adopter par le Parlement quatre jours plus tard ... Et voilà comment, par un tour de passe-passe, la *Constitution de l'Union européenne* rejetée par référendum en 2005 est devenue **un texte de loi garantie par la Constitution française** ! Les Français ne se sont pas remis de ce déni démocratique ; et l'état de droit, que la vraie démocratie prône à juste titre, non plus ! Les citoyens français se sont sentis rejetés de fait par les institutions et par les personnels politiques qui les animent : quel rapport entre ces gens-là et eux, les Français ? D'où les succès du Front national devenu RN, d'où **l'individualisme exacerbé** qui corrode la société qui est ressentie comme antagoniste au bien être de chaque citoyen-individu ; celui-ci ne s'assume plus comme appartenant à la Cité, la *POLIS*, mais comme un électron libre de faire de qu'il veut. D'où les replis communautaristes de certains des citoyens qui ne se sentent plus inclus dans une société qui a perdu de vue le sens du collectif qui est pourtant son essence même ...

Il faut exiger que les ajouts, indus, à la *Constitution* de 1958-1962 soient retirés avant même, le cas échéant, de la réécrire : car **ces ajouts indus ont progressivement détaché les citoyens de la collectivité sociale qui fonde la démocratie et la République**. Comment est-il, alors, possible de faire **reprendre l'évolution révolutionnaire** dans une société dissociée et vouée à l'individualisme forcené qui accroît la violence et favorise les succès des nouveaux totalitarismes ?

Capitalismus delendus est.

NDLR : ce texte a été inspiré par la lecture du dernier ouvrage de Marcel GAUCHET, le Nœud démocratique.